

Faire de l'éducation à l'environnement, comment ça s'organise ?

Avec quels publics : publics de tous âges (« *Il n'y a pas d'âge pour être éduqué* »), en commençant auprès des plus jeunes, en primaire, en collège, là où se forment les idées et une éthique pour le futur.

Publics devant travailler ensemble : les enseignants (les plus cités), et hors Éducation nationale (centre de loisirs), les parents (à la maison) et les jeunes. Soutenus par les élus locaux, à l'échelle du territoire pour les décisions.

Lieux privilégiés : au niveau local, des communes, de l'école, de la maison.

Au niveau des comités des fêtes de village (cité plusieurs fois), des écoles (exemples : gestion du tri, mare pédagogique, jardin communal), mais aussi élargir au-delà du local.

Les méthodes : information concrète, mutualisation des savoirs et savoir-faire, pratiques positives, interventions régulières et suivies.

Méthodes participatives et collectives (quartier, école), en réseau (associations, centres de loisirs/aérés). Avec des sorties de terrain (préparation en classe et sortie de terrain), sur exemples locaux, avec des actions ludiques et non culpabilisantes, des objectifs atteignables.

Projet, calendrier, budget, recherche de financements et « commencer ».

Principales thématiques : gestion du tri des déchets, impact de la biodiversité, la forêt, l'eau, les milieux aquatiques, les oiseaux, les animaux sauvages, les polluants.

« *Bref il y a du boulot pour l'EEDD dans l'Yonne* »